

Le Patrimoine bâti

La Fagne de Trélon

Baives
Eppe-Sauvage
Liessies

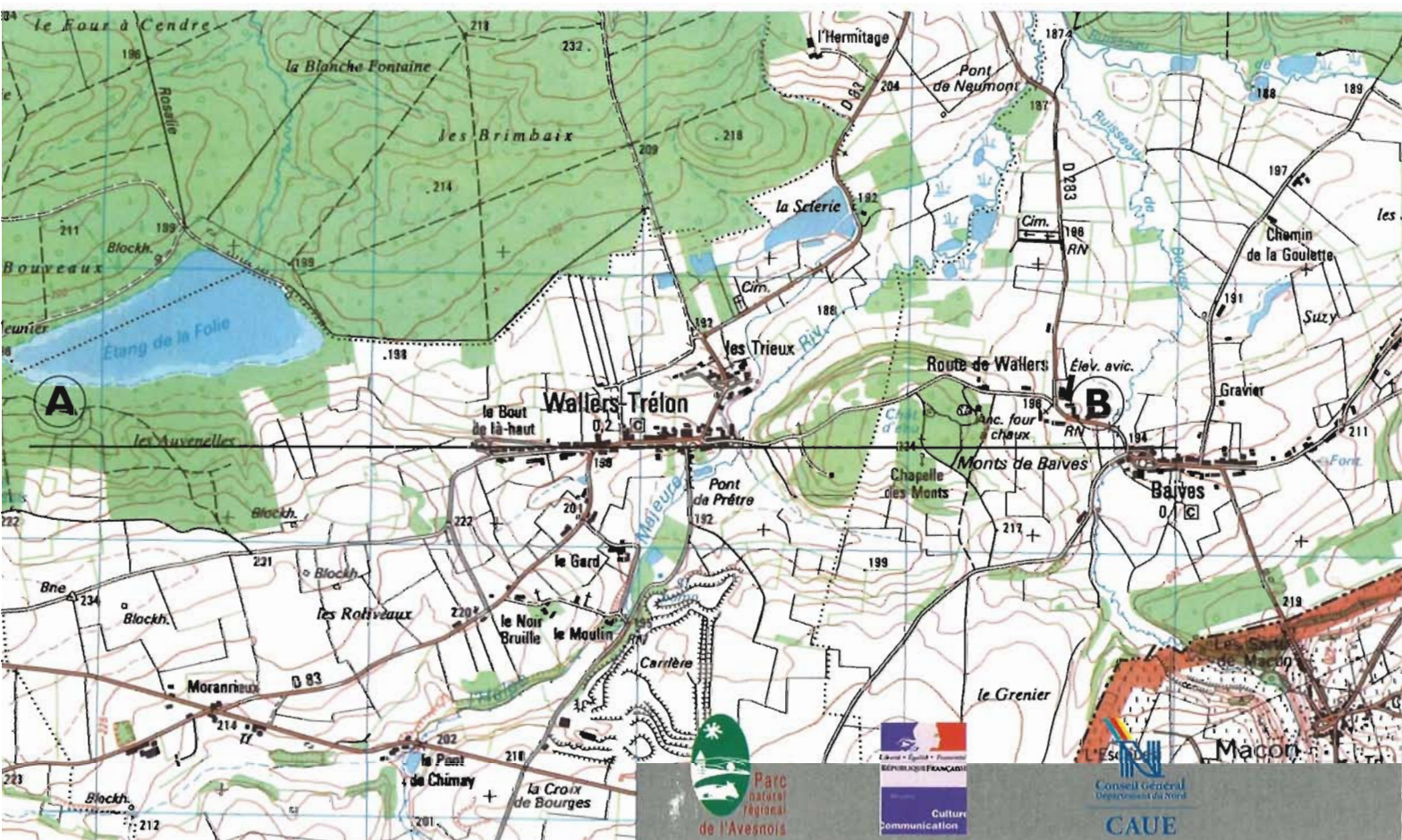
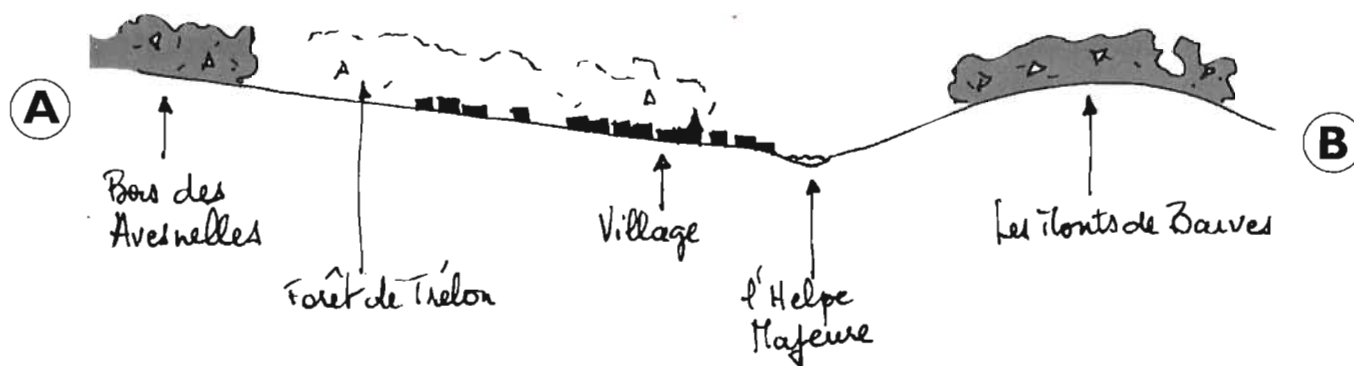


Wallers-Trélon

Ramousies
Willies

Typologie paysagère la vallée encadrée de forêts

- vallée encadrée de forêts (grands massifs boisés),
- présence de la rivière l'Helpe-Majeure,
- noyau bâti implanté sur versant et/ou en fond de vallée,
- perception orientée par l'axe de la vallée (co-visibilité d'un versant à l'autre),
- activité agricole dominante.



Implantation paysagère



Le "village-rue" (1) de la commune de Wallers-Trélon s'étire perpendiculairement à une pente douce et continue, descendant jusqu'à l'Helpe-Majeure qui n'est encore ici qu'un petit ruisseau. Implanté dans une continuité très lisible, le bâti, par ses orientations et ses reculs apporte des variations, des dilatations et des resserrements et dégage des usoirs plus ou moins importants. Réparties généralement en petits groupes, les petites fermes et habitations

laissent tout d'abord des perspectives sur le paysage environnant et les pâtures de proximité pour ensuite, à l'approche de l'église située sur une terrasse en surplomb du fond de vallée, se resserrer et canaliser les vues. La structure linéaire de ce village descendant doucement vers la rivière est particulièrement visible depuis le



Le village-rue, cerné au nord ouest par la forêt, est implanté de manière quasi perpendiculaire par rapport à la rivière.

sud. **Parallèle à un petit cours d'eau (2)** qui se jette dans l'Helpe-Majeure, elle s'accroche en surplomb du vallon, sur un versant bocager et bien dégagé. L'ensemble du village semble bien s'inscrire dans une composition presque rigoureuse, ne laissant que peu de constructions à l'écart.

Au nord-est du village, adossés à la forêt, en surplomb du fond de vallée et en regard des Monts de Baives, **les "Trieux" (3)** forment une structure très organisée et indépendante du village.



En remontant vers les sources de l'Helpe Majeure, on rencontre non loin du lit de la rivière, **quelques fermes isolées placées entre vallée et plateau (4)**, avec, en fond de perspective et barrant l'horizon, les énormes talus de terre issus de la carrière.



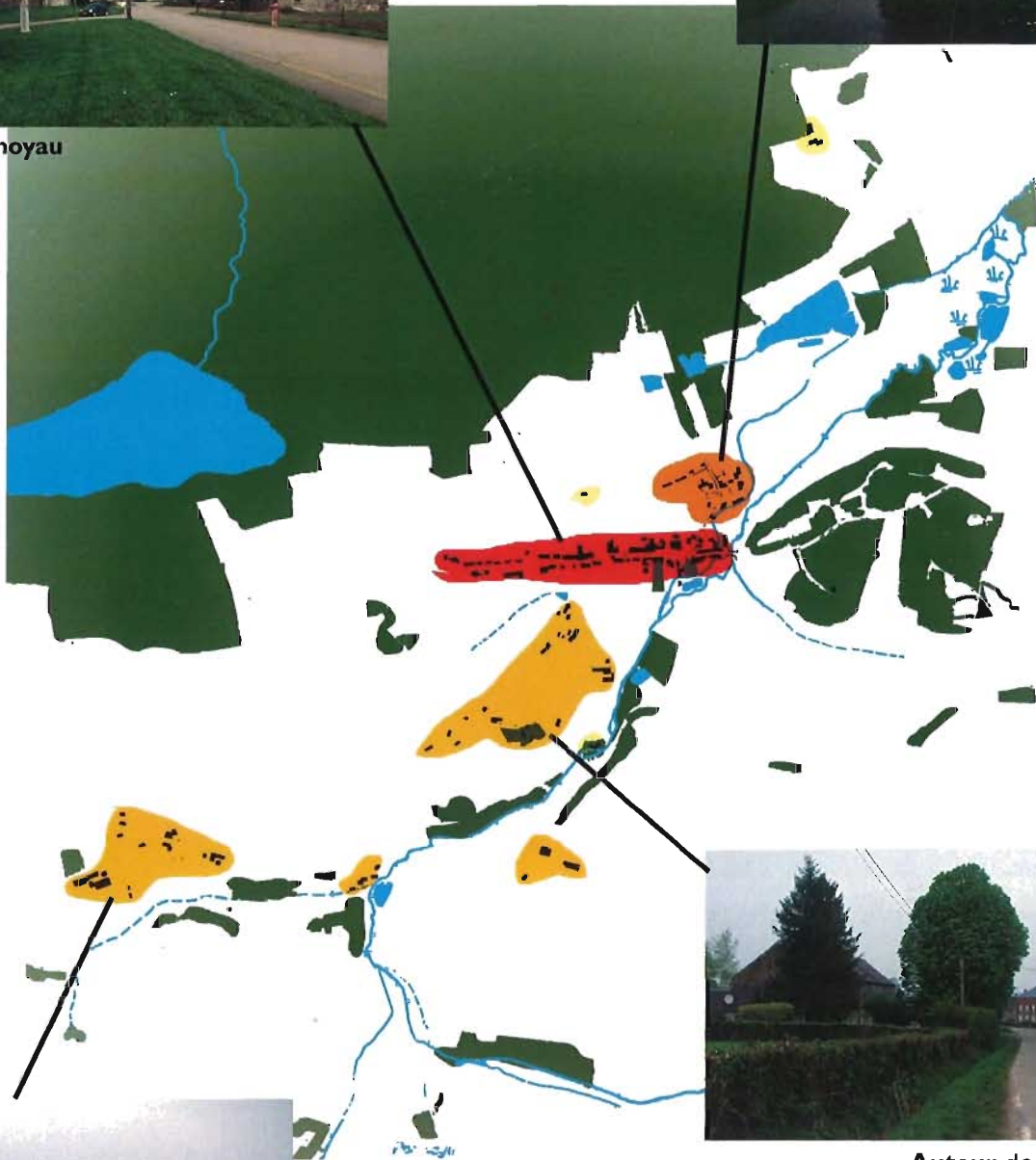
Au sud de la commune, **le hameau de Moranrieux (5)**, le long de l'axe de la RD 951 qui traverse la clairière d'est en ouest, rassemble sur le plateau, au milieu d'un paysage ouvert et cultivé, quelques fermes installées au centre de leur domaine. Se détachant ainsi complètement de la vallée et de la forêt, ce mode d'implantation préfigure déjà une occupation du territoire appartenant au type des "villages de clairière".

Les sous-ensembles

Les Trieux



Le noyau



Autour de la vallée



Moranrieux

-  Noyau
-  Extensions
-  Hameaux
-  Ecartés
-  Isolés

Autour de la vallée

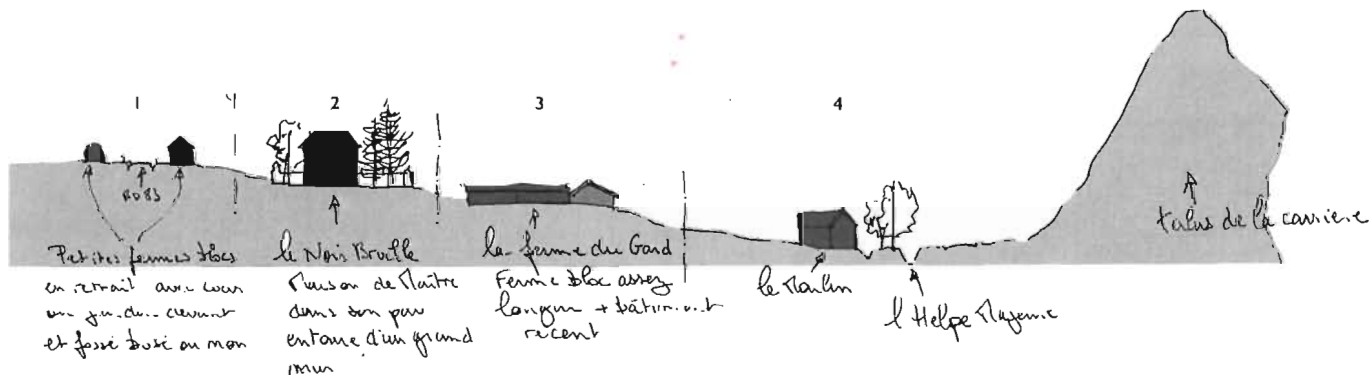
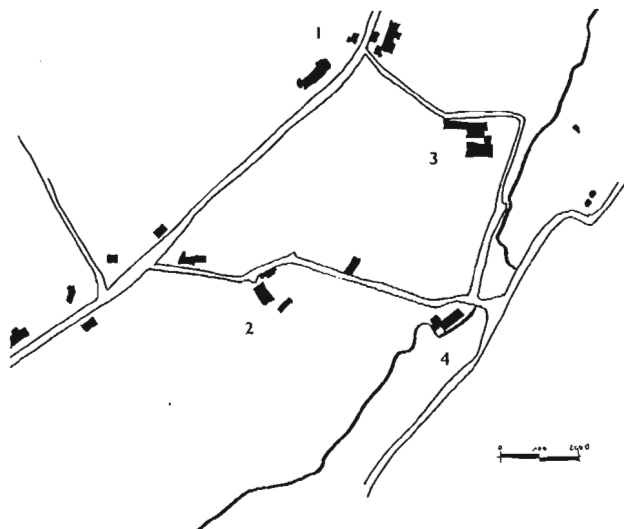
Plusieurs écarts et bâtis isolés, répartis le long de trois rues, forment un ensemble situé entre la RD83 et l'Helpe-Majeure à proximité du noyau. Relié par la RD83 et situé au sud du noyau, cet ensemble en est séparé par de larges pâtures en fond de vallon.

Le bâti est constitué de fermes-bloc, de petites habitations parfois mitoyennes, d'une maison de maître au milieu de son parc et entouré de murs, d'un moulin seul en fond de vallée, enfin, de quelques pavillons récents au milieu de leur parcelle et le long de la RD83.

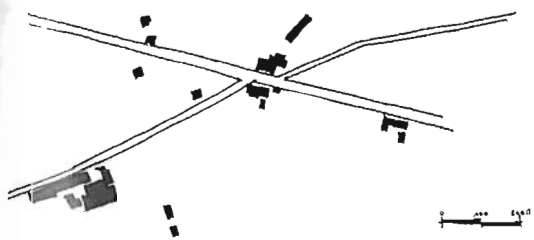
La plantation de grands arbres d'ornement souligne la présence de certaines de ces propriétés en les mettant en scène dans un paysage de bocage ouvert.

Enjeux et recommandations :

Préserver le principe haie taillée/fossé/bande enherbée le long des voies pour garantir le caractère bocager et campagnard du secteur surtout au niveau des constructions.



Le Moranrieux



Cet écart, situé au carrefour de l'axe de la RD951 et de la RD 83 menant au village, se caractérise par son implantation au sud du village en situation de plateau agricole ouvert. Le bâti principalement lié à l'activité agricole est constitué de plusieurs habitations encadrant fortement le carrefour et de fermes plus éloignées calées le long des voies.

Enjeux et recommandations :

En venant de Trélon, le traitement jardiné refermant des parcelles habitées sur elles-mêmes étonne, et donne à ce lieu une image très étrangère à son caractère rural et dégagé d'origine.

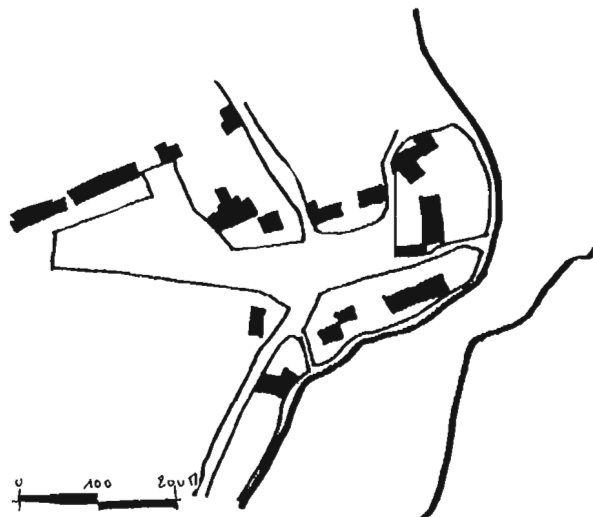
Les Trieux

Le bâti s'organise sur la base d'un plan carré autour d'un espace central ouvert et public. Les constructions sont d'anciennes fermes implantées en recul par rapport à la voie de desserte et sont suffisamment espacées les unes des autres pour laisser percevoir les jardins arrières. Les jardins séparant les habitations de la voie font l'objet d'une appropriation plus ou moins forte alors que l'espace central, recevant un terrain de basket, est dominé par deux grands arbres repères, assurant l'articulation avec la route.

Enjeux et recommandations :

Bien qu'à l'écart du village, cette organisation offre un rapport d'échelle harmonieux entre le bâti et l'espace central favorisant la convivialité et l'usage public (communal) d'une place verte.

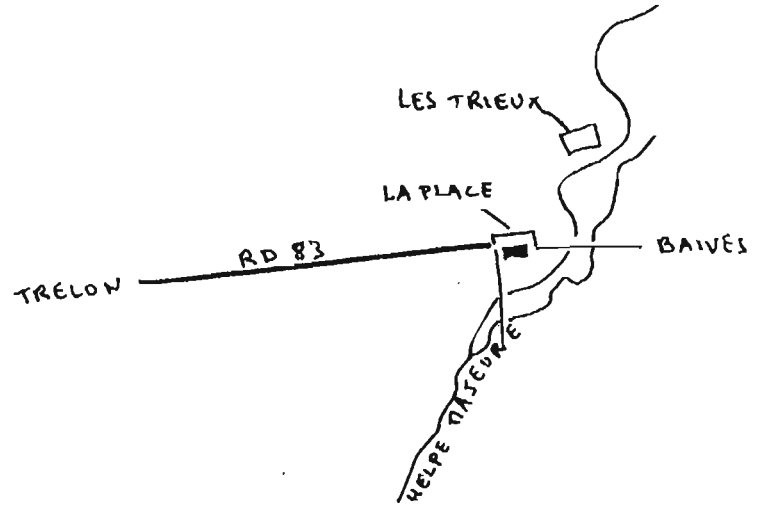
La qualité de ce lieu est conditionnée par la complicité entre espace privé et public donnant une lecture continue et globale de l'ensemble.



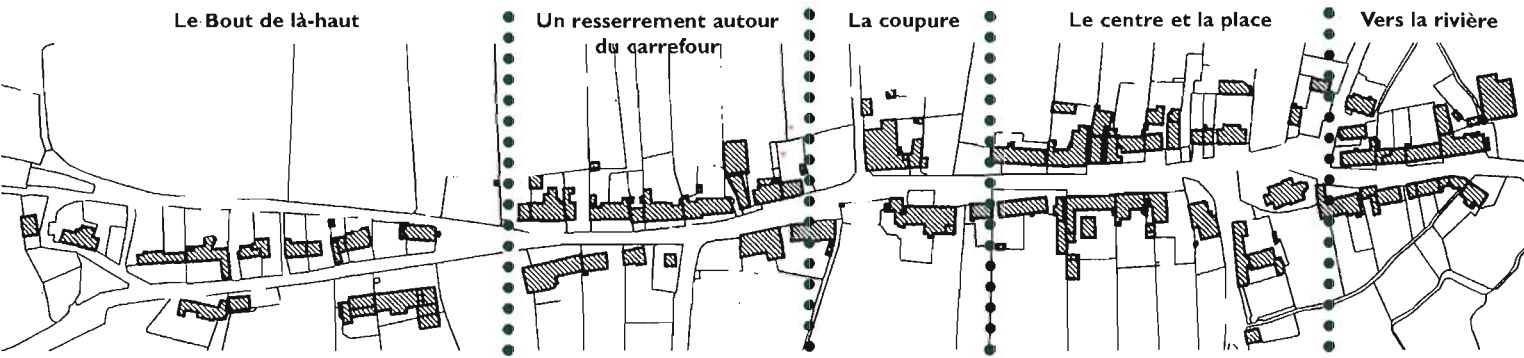
Le noyau

Nature du noyau :

1. La RD83 constitue la rue principale.
2. La place regroupe les équipements publics (église, mairie-école, la poste, la Maison de la Fagne.
3. L'Helpe Majeure limite le développement du bâti.
4. Les Trieux s'organisent juste à l'écart du centre, à proximité de la rivière.

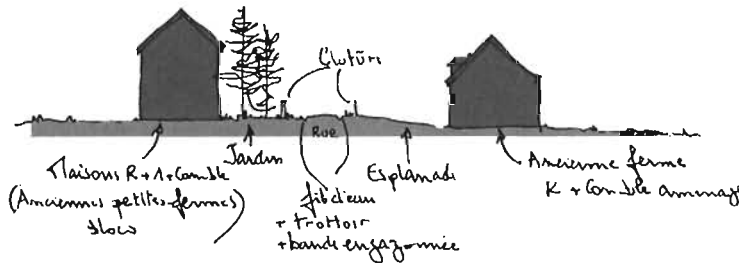


I. La rue principale



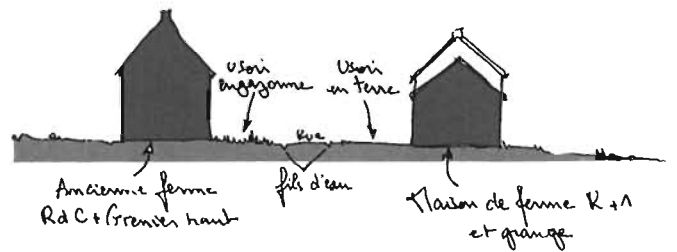
Le Bout de là-haut

Le bâti, souvent discontinu et hétérogène, fait de pavillons et d'anciennes fermes, est en recul par rapport à la voie, et séparé de celle-ci par un jardin ou un espace privé clos. L'espace public est délimité par les clôtures privées.



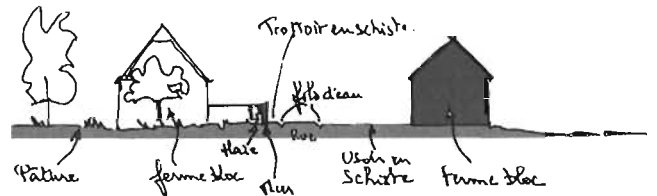
Un resserrement autour du carrefour

Le bâti, devenant plus continu et aligné, se resserre autour de la voie et définit un large espace public qualifié par l'ouverture presque systématique des usoirs. Les volumes bâtis offrent une grande variété de hauteur.



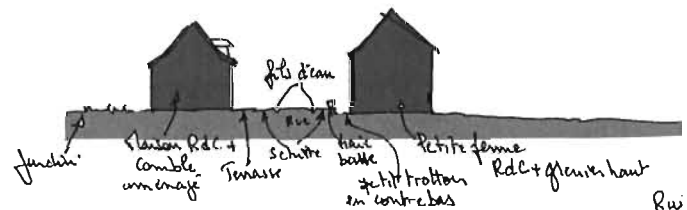
La coupure

Le bâti alterne pendant une courte séquence avec des pâtures, créant une coupure avant d'entrer dans la partie la plus centrale du village. Ces prairies parfois plantées sont fermées par une clôture ou un mur et s'avancent jusqu'aux abords de la voie.

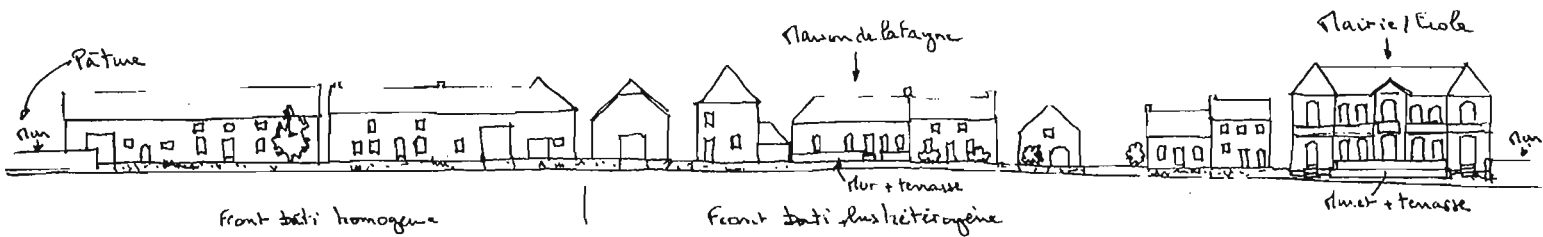


Vers la rivière

Le bâti, constitué d'anciennes petites fermes, plus basses que dans les autres parties du village, est implanté très près de la voie avec une forte continuité s'étirant de la rivière au chevet de l'église. Parfois agrémenté de petits jardins soignés, il confère à ce secteur une impression d'intimité.



Le centre et la place

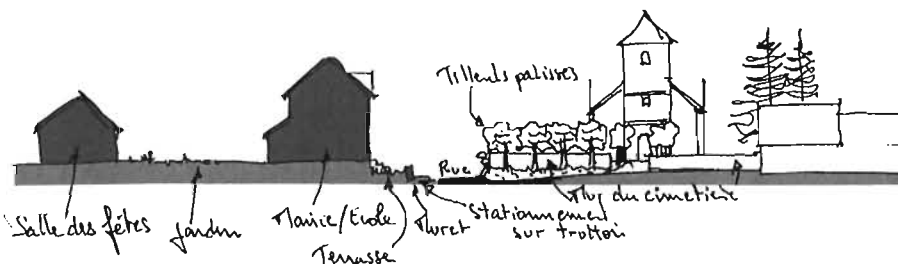
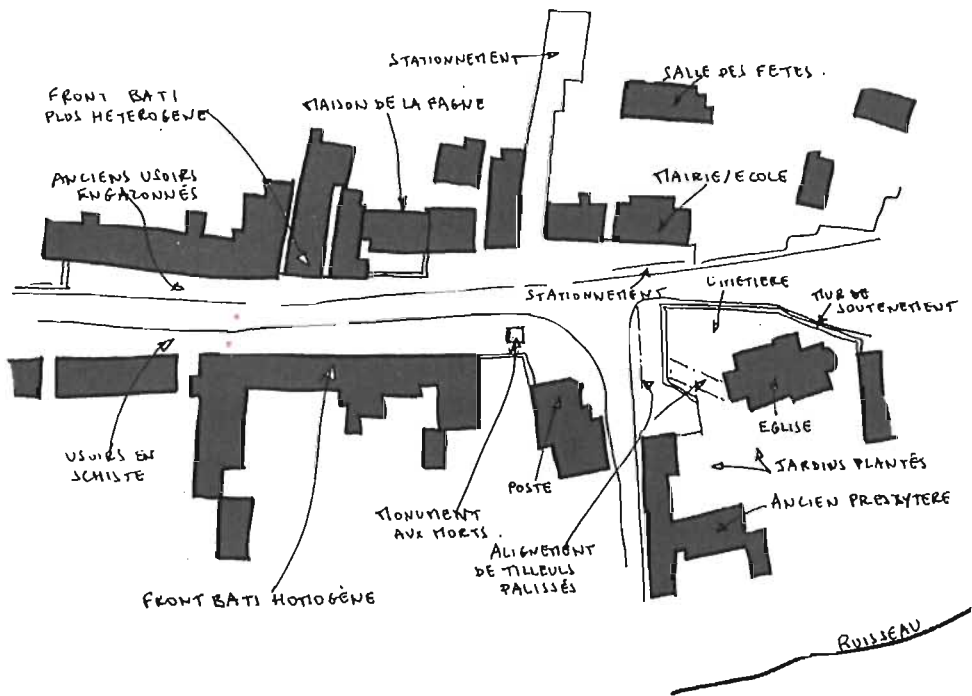


Le centre

Cette partie bâtie qui constitue le cœur du village présente deux secteurs contigus : le premier encadre bien la rue avec un bâti assez continu et aligné, le second, organisé autour d'un espace dilaté (le carrefour), est composé de volumes uniques (l'église, la mairie/école; ...) implantés avec un plus grand recul et souvent détachés les uns des autres.

Le front bâti du côté nord de la voie est plus hétérogène. Il juxtapose des constructions à longs pans ou à pignon sur rue, implantées avec des décrochements, des murets et des surfaces engazonnées, ...

Celui situé au sud de la voie, plus homogène et accompagné d'un bas-côté continu et uniforme en schiste, crée un guide visuel vers le carrefour/place.



Enjeux et recommandations :

- Conserver les variations selon les différentes séquences du profil de la voie et du degré d'appropriation des parties privées.

- Préserver la progression des différents profils des voies ; du Bout de là-haut (le plus privatif, végétal et dense) vers le centre (plus public, simple et minéral, et plus horizontal).

Tout l'espace central (du centre à la place) doit être traité avec la plus grande sobriété, au profit d'une mise en scène des façades et de leurs particularités individuelles.

L'espace de la place est actuellement très compartimenté d'une part par l'effet routier (enrobé), et d'autre part par l'esprit très différent du traitement de chaque rive (côté mairie, côté église et côté poste). Il serait judicieux d'engager une réflexion d'ensemble sur ces espaces afin de rendre cohérent et unitaire, ce lieu de représentation communal, en y associant l'accès un peu trop confidentiel à la salle des fêtes.

Ancienne province du Hainaut
Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe
Canton de Trélon

Informations générales

Superficie de la commune : 779 hectares

Population : **215** (chiffres de 1999)

1773 : 123 ; 1802 : 376 ; 1861 : 462 ; 1881 : 472 ;

1891 : 514 ; 1900 : 415 ; 1910 : 394 ; 1921 : 316 ; 1930 : 336 ; 1975 :

251 ; 1990 : 219.

Document d'urbanisme :

POS : l'état actuel date du 16/09/98.

Étude Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie : cahier des charges.

Site protégé :

- « Mont de Baives », inscrit par arrêté du 31 décembre 1982. Ce site inscrit se trouve en partie sur la commune de Baives.

Musées :

- Maison de la Fagne, antenne de l'écomusée de Fourmies-Trélon.

Historique :

Entre 1866 et 1888, a été mis au jour et étudié un site gallo-romain au lieu-dit le Bois des Avesnelles. De nombreux éléments attestant d'une occupation ont été trouvés alors : des monnaies, des pierres gravées, des tuiles, des fûts de colonne, des sépultures, des vases, ainsi qu'un puits.

Au bas Moyen Âge, le domaine de Wallers comprenant une portion de la Fagne (Bois de Saint-Hilaire) fut probablement donné par un roi mérovingien ou carolingien à une abbaye ou à un chapitre religieux à Poitiers, abbaye consacrée à Saint-Hilaire, ancien évêque de Poitiers, d'où le vocable de l'actuelle église et la présence de reliques du saint. Dans la première moitié du VIII^e siècle, saint Dodon fit entrer le village dans les dépendances de l'abbaye de Lobbes. Conservant des traces plus anciennes, l'église Saint Hilaire date partiellement de 1688. Elle a cependant été rénovée à plusieurs reprises, en 1821-22, puis en 1844 pour la tour par l'architecte départemental Fiévet et enfin en 1865-67 pour une partie du mur du chœur. En 1905, le cimetière situé à proximité de l'église est transféré. De 1887 à 1893 est édifiée l'actuelle mairie-école.

Les activités marbrières sont anciennes sur la commune : en effet, en 1825, Charles François Bertrand, maître de forge à Trélon, obtient de transformer son moulin en scierie de marbre. Outre des cultivateurs, le village de Wallers est ainsi composé au XIX^e siècle de tailleurs de pierre et de scieurs de long.

Bibliographie :

DELMAIRE Roland, Le Nord (collection Carte archéologique de la Gaule), Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1996.

DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ IX, Comté de Hainaut VI, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1989, p. 108 et 109 (planche 24).

MOSSAY Jean, En flânant dans l'Avesnois, Maubeuge, Editions Rotary-Club, 1974, p. 243 et 244.

NAVARRÉ Bernard, « Wallers-Trélon, écrin de verdure », Le Courrier, 18 et 25 février 1972.

Pour des informations complémentaires sur la Fagne de Trélon, vous pouvez vous référer au «Guide technique des paysages», aux fiches thématiques sur le bâti, documents édités par le parc ainsi qu'à la charte d'identité du pays de Fourmies-Trélon réalisée par le cabinet Empreinte associé à l'agence Grafteaux-Klein.

